

## ACCUEIL DE LOISIRS (A.L)

(les mercredis et pendant les vacances scolaires).

## ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIE A L'ECOLE (A.L.A.E.)

(le matin avant la classe, le midi et le soir)

## TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (T.A.P.)

**Différents points d'inscriptions sont ouverts aux familles sur l'ensemble du territoire afin de faciliter les démarches administratives d'inscription aux Accueils de Loisirs. De même, un dossier unique à compléter et à renouveler chaque année a été mis en place pour l'accueil de Loisirs (AL) les mercredis et les vacances scolaires, et l'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE) dont les Temps d'Activités Périscolaires.**

Service des inscriptions A.L./A.L.A.E.  
47 Allée d'Iéna  
11000 CARCASSONNE  
04.68.26.74.85 / 86 / 89

**Antenne de TREBES**  
Service des inscriptions A.L./A.L.A.E.  
Route de RUSTIQUES  
11800 TREBES  
Tel : 04.68.78.81.81 // Fax : 04.68.78.96.90

**Antenne de VILLEMUSTAUSOU**  
Service des inscriptions A.L./A.L.A.E.  
14 Avenue Emile CLARENC  
11620 VILLEMUSTAUSOU  
Tel : 04.68.25.02.66 // Fax : 04.68.25.02.66

**Antenne d'ALZONNE**  
Service des inscriptions A.L./A.L.A.E.  
13 Rue des Jardins  
11170 ALZONNE  
Tel : 04.68.24.50.36 // Fax : 04.68.79.09.23

**Antenne de PEYRIAC MINERVOIS**  
Service des inscriptions A.L./A.L.A.E.  
5 Chemin des des Pèlerins  
11160 PEYRIAC MINERVOIS  
Tel: 04.68.78.54.62 / 06.89.28.77.22

**Antenne de CONQUES**  
Service des inscriptions A.L./A.L.A.E.  
Mairie de Conques - 1 Avenue de Notre Dame  
11600 CONQUES SUR ORBIEL  
Tel : 04.68.72.37.61

## Accueil de Loisirs (AL)

Pour que votre enfant fréquente l'AL, il vous suffit de réserver et payer votre séjour auprès des points Inscription. Les réservations ne seront effectives que dans la mesure où le dossier est complet et le séjour réglé.

**Les renseignements sur les différents Accueils de Loisirs peuvent se trouver sur le site « carcassonne-agglo.fr », onglet « Enfance, Jeunesse, Séniors » / « L'enfance-Jeunesse ». Ainsi, il vous sera possible de retrouver l'ensemble des programmes des vacances des Accueils de Loisirs dès leur parution.**

## Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole (ALAE)

### Réservations obligatoires par l'intermédiaire de fiches spécifiques

Facturation établie en fonction de votre quotient familial et conformément aux tarifs délibérés par le Conseil d'Administration du C.I.A.S. Carcassonne Agglo Solidarité.

**Pour les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) liée à la réforme des rythmes scolaires, un dispositif spécifique est mis en place selon les communes.** Basé sur des réservations obligatoires aux activités, auprès du directeur de la structure, ces dernières peuvent fonctionner par le biais de deux dispositifs:

- **Ateliers** organisés autour de thématiques. Les réservations se font pour la période complète (entre deux vacances) et sur l'intégralité de la plage horaire.
- **Accueils libres** où l'enfant pourra librement évoluer (temps libre : dessins, jeux de société, temps calmes, ...). Les réservations sont hebdomadaires.

**A la fin du TAP, les enfants restant sur l'activité sont automatiquement intégrés au sein de l'ALAE (dont la participation sera ensuite facturée à la famille).**

### IMPORTANT :

Les réservations étant obligatoires en ALAE et en TAP, seuls les enfants prévus pourront être accueillis. A la fin de l'école, tout enfant de moins de 6 ans qui ne sera pas inscrit à l'ALAE ou au TAP restera sous la responsabilité de l'enseignant. Les enfants de plus de 6 ans qui n'auront pas leur place réservée resteront alors sous la responsabilité familiale.

### LES PIECES À FOURNIR:

- La fiche sanitaire et de liaison,
- Un justificatif du n° allocataire CAF ou MSA portant notification de votre quotient familial et l'attestation de droits de carte vitale
- Une attestation d'assurance responsabilité civile extra-scolaire au nom de l'enfant mentionnant la période de validité. Cependant, il est de l'intérêt des mineurs accueillis d'avoir souscrit un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités auxquelles ils participent.

Si votre dossier Caf mentionne « ressources non connues », il faudra fournir au service votre dernier avis d'imposition sur les revenus ainsi qu'un document portant mention des prestations familiales versée au cours du mois.

Si vous êtes non allocataire CAF ou MSA fournir obligatoirement le dernier avis d'imposition ainsi que le document portant mention des prestations familiales versées.

### Droit de communication

Les informations recueillies sont nécessaires pour l'inscription de votre enfant. Elles peuvent faire l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'Accueil des mineurs. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer un droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service des inscriptions. Lors de l'inscription de votre enfant en accueil de loisirs, le service des inscriptions accède par convention au site CAF PRO pour consulter votre quotient familial et ainsi appliquer le tarif correspondant.

Nom de l'enfant:

Prénom:

Né(e) le :

Ecole:

Classe:

FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS

ANNEE SCOLAIRE 2014/2015

A compléter et à nous retourner rapidement

N°CAF : .....

OF

Date signature

Ass

ou MSA : .....

RESPONSABLE (S) LEGAL(AUX) DE L'ENFANT

RESPONSABLE 1 : (Père, mère, ...Précisez)

RESPONSABLE 2 : (Père, mère, ....Précisez)

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Email :

Email :

Adresse :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Code Postal :

Ville :

☎ domicile :

☎ domicile

☎ travail :

☎ travail :

☎ portable / autre :

☎ portable / autre :

Foyer ou réside l'enfant:

Parents:

Père:

Mère:

Autre:  Précisez :

Nom de l'accueillant :..... ☎ :.....

Adresse où réside l'enfant :.....

Appliquez-vous une garde alternée (Fournir un document précisant les modalités)

oui:  non:

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE SI VOUS N'ETES PAS JOIGNABLE :

1° NOM :

☎ domicile :

☎ Travail :

2° NOM :

☎ domicile :

☎ Travail :

Autorisations de sorties

J'AUTORISE mon enfant (uniquement pour les enfants de plus de 6 ans) à quitter seul (cocher la case par activité) :

L'AL - Heure de départ  (heure de fermeture de l'AL)

L'ALAE - Heure de départ

TAP - Uniquement possible à la fin du TAP

PERSONNES POUVANT RECUPERER VOTRE ENFANT (une carte d'identité pourra être demandée) :

1° NOM : ..... ☎ : ..... ☎ Travail : .....

2° NOM : ..... ☎ : ..... ☎ Travail : .....

3° NOM : ..... ☎ : ..... ☎ Travail : .....

4° NOM : ..... ☎ : ..... ☎ Travail : .....

Communication

(1) J'AUTORISE, la publication éventuelle de la photographie de mon enfant dans la presse locale ou des supports de communication intercommunaux (plaquettes, affiches, ...) et tous supports numériques.

(1) JE N'AUTORISE PAS le CIAS Carcassonne Agglo Solidarité à utiliser les images photographiques ou numériques de mon enfant.

J'atteste avoir pris connaissance et compris les conditions générales de fonctionnement de l'AL, de l'ALAE (dont TAP) et avoir pris connaissance du Règlement intérieur et en en respecter les termes.

(1) Cochez la ou les mention(s) utile(s).

(3) Faire précéder de la mention « Lu et approuvé »

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ce formulaire  
Elle vous donne droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant.

Certifié exact,

à :

Le :

Nom et signature  
du responsable légal  
de l'enfant (3) :

AFIN DE TENIR CETTE FICHE A JOUR, VEUILLEZ NOUS SIGNALER TOUT CHANGEMENT DANS VOS COORDONNEES

